

L'assemblée annuelle de la société d'Agriculture de la ville de Sherbrooke a été tenue à l'hôtel de M. T. R. Paigo, au village de Lennoxville le 28 décembre dernier, sous la présidence de M. A. Stevens Ec. Les directeurs de la société présentèrent leur rapport annuel et le compte rendu des recettes et dépenses qui furent reçus et adoptés sur motion.

Les messieurs dont le noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Hon. J. G. Robertson, président ; A. Stevens, Esq., Vice-Président ; A. G. Woodward, Secrétaire-Trésorier Messrs. Matthew Read, L. E. Moris, Henry Cameron, H. W. Hunting, D. McCurdy, A. D. Ball, et Wm. McCurdy, Directeurs.

—La réunion générale annuelle des membre : de la Société d'agriculture de Québec, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, samedi, le 24 décembre 1870. Ont été élus : Président, —Joseph K. Boswell écuyer. Vice président, —James Dinning, écuyer. Secrétaire trésorier —F. Wood Gray, écuyer. Directeurs, —Thomas Delany, Joseph Roll Forsyth, Pierre Garneau, John Lawson Gibb, Alexandre King, Jean-Baptiste Renaud et James Ferdinand Turnbull, écuyers.

Election des officiers et directeurs de la société d'Agriculture du comté de Chambly

Election de Décembre, 1870

P. B. Benoit, éc. M. P. Président, St. Hubert,

Lt. Col. i. Hurteau, Vice-Président, Longueuil.

Louis Trudeau, Secrétaire, St. Hubert Directeurs : J. B. Chagnon, éc. Chambly ; M. L. Brousseau, St. Hubert ; Nazaire Prélontaine, St. Bruno ; Cyrille Jodoin, St. Bruno ; Toussaint Sicotte, Boucherville ; Augustin Bourdon, Boucherville ; Ls. David, Longueuil.

Proposé par le lieutenant. Col. Hurteau, secondé par le Dr. Martel.

Qu'une humble requête de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, soit présentée au gouvernement de Québec, le priant de vouloir bien donner sa garantie aux emprunts nécessaires à la confection des chemins macadamisés et une aide pécuniaire, soit en payant le fonds d'amortissement ou autrement à toutes les compagnies qui feront empierrer leurs chemins, en vertu de l'acte d'empierrage des chemins de 1869.

Après les éloquentes discours de MM. Hurteau, Jodoin, M. P. P, et du major Charon, en faveur de la motion, la motion fut adoptée avec enthousiasme.

COLONISATION.—Nous apprenons que le Rvd. M. Moreau, ex-aumônier des zouaves pontificaux, qui avait dessein de former une colonie de zouaves dans la vallée de la Mantawa, a écrit à Messire Chartier, lui demandant une place pour eux dans les townships de l'Est.

Un ami de notre feuille nous écrit de Wotton :

Ceux qui auriennent de la graine de mil feroient ici de bonnes affaires. Les demandes sont nombreuses et on la paie \$3.25 le minot.

Je suis heureux de vous apprendre que le commissaire du recensement pour le comté de Wolfe est J. Z. C. de Miquelon, éc., de St. Camille.

Le Maître de Poste de Wotton, C. Ducharme, vient de résigner sa charge. On croit qu'il sera remplacé par M. Benj. Millette.

A propos de poste, je dirai qu'une requête a été envoyée de la part des habitants de Ste. Hélène de Chester, au maître général des postes, demandant la malle deux fois par semaine. La demande de cette paroisse qui a fait des progrès notables, sera sans doute écoutée, car c'est une mesure dont la nécessité se fait sentir depuis longtemps.

Un bon médecin, homme marié et irréprochable sous le rapport des mœurs serait sur d'être très-encouragé en venant se fixer à Stanfold. Tout en se faisant une bonne position il rendrait service à cette paroisse.

ERRATA.—A la treizième ligne de la correspondance qui a pour titre "Utilité des Crapauds", le lecteur au lieu de *sib* devra lire *si* [si bémol] ; à la quinzième ligne du deuxième paragraphe, au lieu de *repu*, *repu* ; à la sixième ligne du troisième paragraphe, au lieu de *lui semble un abri*, *lui sembla un abri* ; à la cinquième ligne de la deuxième colonne, au lieu de *mille versées*, *mille billevées* ; à la deuxième ligne du deuxième paragraphe de la deuxième colonne, au lieu de *aux mauvais traitements*, *aux mauvais traitements* ; à la vingt-et-unième ligne du deuxième paragraphe de la troisième colonne, au lieu de *Où sont donc vos foudres ? Où sont donc vos foudres ?* ; au deuxième paragraphe de la deuxième colonne, à la ligne quinzième, au lieu de *les petits crapauds viendront à ce lieu*, *les petits crapauds viendront à bien* ; à la dernière ligne du troisième paragraphe de la dernière colonne, au lieu de *assimilée à un poison stupéfiant*, *assimilée à un poison stupéfiant*.

Nous apprenons avec plaisir que les Directeurs du chemin de Sherbrooke et Weedon sont décidés à donner à M. Hulbert l'entreprise de ce qui reste à faire de ce chemin jusqu'à Weedon. M. Hulbert sera ici prochainement, dans le but d'examiner le terrain etc. L'intention des Directeurs est aussi d'acheter cet hiver une locomotive qui sera placée sur le chemin au printemps. Nul doute que grâce à l'énergie et à la capacité reconnues de M. Hulbert l'on pourra dès l'automne prochain aller à Weedon dans les chars. C'est donc une bonne nouvelle pour notre chemin à lisso de bois ! P. de S.

Revue Commerciale du marché en Gros, de Montréal, pour la semaine finissant le 13 Janvier 1871.

Préparée expressément pour le *Pays* par L. E. Morin, Courtier.

Nous lisons le paragraphe suivant dans un journal commercial publié à Toronto.

"Il y a eu absence presque complète d'affaires pendant la huitaine qui vient de s'écouler, et l'activité temporaire que nous avons constaté précédemment a éprouvé une solution de continuité en conséquence des fêtes. Les chemins d'hiver sont assez bons dans la campagne mais dans la ville et aux environs dans un circuit de sept à huit milles, c'est à peine s'il y a une légère couche de neige, et la circulation en voiture d'hiver est très difficile. La collection est très difficile et l'on ne s'attend à aucun changement pour le présent. La circulation des valeurs tant des banques que du gouvernement est extraordinairement considérable—environ vingt-cinq millions de dollars, et il pourrait se faire que dans quelques temps les collections deviennent plus faciles qu'elles le sont aujourd'hui. Il est maintenant incontestable que la récolte est bien moins abondante qu'on l'avait d'abord supposée, et qu'avec de fortes importations, et les ventes considérables qui ont été effectuées ne se trouvent pas comparativement dans d'aussi bonnes circonstances qu'à l'ordinaire. Les négociants et les marchands devront exor. beaucoup de jugement dans leurs achats du printemps pour ne pas désespérer les besoins du commerce et n'achever que le strict nécessaire, s'ils ne veulent pas voir d'encombrement de stock, et par contre-gène dans leurs opérations financières.

Inspection de poisson.—Nous avons vu avec beaucoup de satisfaction la question du poisson amenée sur le tapis, à l'assemblée de la Chambre de Commerce tenue le 3 courant. Si jamais une loi a été nécessaire, c'est bien celle qui aurait trait à l'inspection du poisson et si l'on veut s'en convaincre il ne faut s'adresser qu'au premier commerçant venu et lui demander son opinion sur le sujet. Qu'on en consulte dix, vingt, trente, et on entendra la même expression d'opinion partout. L'absence d'inspection a grandi le mal au point qu'un nombre considérable a abandonné de dégoût ce genre de commerce. Nous pouvons affirmer hautement qu'il n'y a pas un article de commerce dans lequel la fraude se pratique si communément et si ouvertement et qui fournit autant de dissatisfaction aux opérateurs. Il y a quinze ans qu'on agite la question d'une inspection compulsoire et on n'a encore rien fait. Qui doit-on blâmer pour cet état de chose ? Personne autre que nos négoci-